

25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60

Direction Cohésion Territoriale et Appui aux
Communes – L'Alpha et son réseaux de
communes

N° 2024 - D - 21

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**MEDIATHEQUE L'ALPHA : CONTRAT D'UTILISATION
DE LA BASE DE DONNEE BIBLIOGRAPHIQUE
ELECTRE**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation d'attributions au Président,

Vu, l'arrêté n°103 du 23 mars 2022 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

DECIDE

Article 1er : Est approuvée le contrat d'utilisation de la base de données bibliographique Electre entre la société ELECTRE situé 35 rue Grégoire-de-Tours à Paris et GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

Article 2 : Le contrat prévoit que la société Electre concède à GrandAngoulême un droit exclusivement personnel, non exclusif et non transmissible lui permettant un accès à la base de données. Ce droit est octroyé dans le cadre d'un abonnement s'élevant à la somme totale de 15 000 € TTC pour une année.

Article 3 : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le - 1 FEV. 2024
Pour le Président,
Le vice-président,



Gérard DESAPHY

Reçu en Préfecture

le : - 5 FEV. 2024
Affiché ou notifié

le : - 5 FEV. 2024